

Réf: Dossier 221757

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES VALEURS  
AGRICOLES »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Soweto

Zoe Bruno 29 BP 400 ABIDJAN 29 LOT 242 ILOT 23

Section MS Parcelle 243, Lot 242, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES  
VALEURS AGRICOLES »

Objet : Production, Transformation, Distribution et  
Commercialisation de Produits Agricoles et Autres.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Soweto  
Zoe Bruno 29 BP 400 ABIDJAN 29 LOT 242 ILOT 23 Section  
MS Parcelle 243, Lot 242, Ilot 23

Dirigeant(s) M ZADI LERO LEOPOLD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03521 du 14/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44415/GTCA/RC/2023 du 14/06/2023

